



INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES VOILE LEGERE

REGATE DEPARTEMENTALE OPTIMISTS PROMOTION/PERFORMANCE ET OPEN SKIFF

AUTORITE ORGANISATRICE: CENTRE NAUTIQUE D'ARRADON

DIMANCHE 06 NOVEMBRE 2022

LIEU : LA POINTE – 56610 ARRADON

GRADE 5 B

PROTOCOLE COVID (Texte FFV mise à jour du 11/04/2022) publiée en annexe de l'avis de course.

Préambule :

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, l'Autorité Organisatrice est susceptible de modifier les Conditions de l'Avis de course sans préavis.

Notre adresse centre-nautique-arradon.com (rubrique Nos régates) sera utilisé comme « Tableau Officiel ». Il n'y aura pas d'affichage physique. Les concurrents devront se munir d'un moyen leur permettant de recevoir ces communications. Cela ne pourra pas faire l'objet d'une demande de réparation. Ceci modifie la RCV 62.1(a).

Prise en compte du Risque Covid19 par les participants :

En s'inscrivant à la régates Départementale Optimists Pro / Perf et Open Skiff tous les concurrents, ainsi que leurs accompagnateurs, attestent avoir connaissance du risque Covid 19, et l'avoir pris en compte.

Rappel : Ce protocole est publié en pièce jointe de l'avis de course de la présente régates.

Prévention des violences et incivilités:

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es.

TERMINOLOGIE

Le terme « bateau » utilisé ci-dessous signifie « OPTIMIST et/ou OPEN SKIFF ».

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la Discretion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 En cas de traduction de cet AC, le texte français prévaudra.
- 1.4 Le règlement sportif du CDV 56.
- 1.5 L'avis de course et ses annexes.

2. AVIS AUX CONCURENTS

L'avis de Course aux concurrents est disponible en version électronique à l'adresse suivante centre-nautique-arradon.com (rubrique Nos régates).

3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 3.1 Toute modification aux IC seront disponibles en version électronique après 20 heures le 05 Novembre à l'adresse suivante centre-nautique-arradon.com (rubrique Nos régates).
- 3.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale. En façade des locaux du Centre Nautique d'Arradon.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé en haut de cale de mise à l'eau d'Arradon.
- 4.2 Le délai entre l'affalée de l'Aperçu à terre et l'envoi du signal d'avertissement est de 30 minutes. Ceci modifie Signaux de course.

5. PROGRAMME DES COURSES

- 5.1 Date des courses : Dimanche 06 Novembre 2022
- 5.2 **Emargement départ :**
En arrivant dans la zone de course, avant le premier signal d'avertissement du jour, chaque bateau devra se présenter à l'arrière du bateau comité de course, tribord amure et héler son numéro de voile en S'assurant que le comité a bien reçu.
- 5.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon **Orange** sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant le 1^{er} signal d'avertissement.

11 h 00 : 1^{er} signal d'avertissement pour une à plusieurs courses à suivre.

15 h 30 : heure limite du dernier signal d'avertissement.

Emargement retour :

Il se fait par signature sur la table devant l'entrée du Club.

Abandon : [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

Remise des prix à l'issue de l'épreuve.

Des prix seront distribués comme suit : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Pour chaque série Optimists Promotion et Performance et Open Skiff.

5.4 Horaire des marées.

Basse mer : 11h11

Coefficient : 86

6. PAVILLONS DE CLASSE

Description des pavillons de classe :

Optimist Promotion: Pavillon rouge

Optimist Performance : Pavillon de la classe Optimist

Open Skiff : Pavillon de la classe Open Skiff

7. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe** ZONES DE COURSE.

8. LES PARCOURS

8.1 Les parcours sont décrits en **annexe** PARCOURS en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.

8.1.1 Description des parcours : Voir ANNEXE PARCOURS.

8.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont:

9. MARQUES

9.1

Marques de départ	Marques de parcours	Marques d'arrivée
Bateau Comité LABOUR MAD Bouée cylindrique Jaune	1 : bouée cylindrique Orange 2 : bouée cylindrique Orange 3 : bouée cylindrique Orange	Bateau Comité LABOUR MAD Bouée cylindrique Jaune

9.2 Les marques de départ, de parcours et de dégagement, de changement de parcours et d'arrivée seront définies dans l'annexe parcours.

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe** ZONES DE COURSE.

11. LE DEPART

11.1 La ligne de départ sera entre le mat arborant le pavillon **Orange** du bateau Comité à l'extrémité tribord et le côté parcours de la bouée cylindrique **Jaune** à l'extrémité bâbord de la ligne.

11.2 *[DP][NP]* Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après le signal de départ sera classé **DNS**.

11.4 Les départs seront donnés en application de la RCV 26, modifiée comme suit :

Temps	Signaux	Signification
5'	Envoi du pavillon de classe avec un signal sonore	Avertissement
4'	Envoi du pavillon P, I, U ou Noir, avec un signal sonore	Préparatoire
1'	Amenée du pavillon P, I, U ou Noir avec un signal sonore long	Dernière minute avant le départ
0	Amenée du pavillon de classe avec un signal sonore	Départ

11.5 Les temps sont décomptés à partir des signaux visuels. L'absence de signal sonore ne doit pas être prise en considération.

12. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Pas de changement de parcours.

13. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mat arborant un pavillon **Bleu** du bateau comité à l'extrémité Bâbord et le coté parcours de la bouée cylindrique **Jaune** à l'extrémité tribord de la ligne.

14. SYSTEME DE PENALITE

14.1 La RCV44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour (comprenant un virement et un empannage).

14.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :

14.2.1 La RCV2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

15.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	
Promotion	25 minutes	40 minutes	
Performance	35 minutes	50 minutes	

15.2 Les bateaux ne finissant pas **15 minutes** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35,A4 et A5).

15.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

16. DEMANDES D'INSTRUCTION

16.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard.

16.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles auprès du jury situé devant les locaux du CNA.

16.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé dans les locaux du CNA.

17. CLASSEMENT

17.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.

17.2 Courses retirées

(a) Quand plus de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

17.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps su temps.

18. REGLES DE SECURITE

18.1 *[DP] [NP]* Un émargement (sortie et retour) est mis en place :

18.1.1 Emargement départ :

En arrivant dans la zone de course, avant le premier signal d'avertissement du jour, chaque bateau devra se présenter l'arrière du bateau comité de course, tribord amure et héler son numéro de voile en s'assurant que le comité a bien reçu.

18.1.2 Emargement retour :

Il se fait par signature à leur retour à terre sur la table devant l'entrée du Club et au plus tard avant l'heure limite de dépôt des réclamations.

Pénalité pour non émargement retour:

Une omission à l'émargement retour entraînera une pénalité de 10 % du nombre des inscrits de sa série. Cette pénalité est applicable à la dernière course du concurrent pour une omission d'émargement retour. Cette pénalité sera appliquée sans instruction, ceci modifie la règle 63.1 des RCV.

18.2 La brassière (ou le gilet) de sécurité et la combinaison iso thermique sont obligatoires. Ceci modifie la règle 40 des RCV. Le non port de cette brassière et combinaison entraînera une **DSQ** sans instruction.

18.3 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course ou rentre à terre doit le signaler au comité de course ou à un autre bateau de l'organisation aussitôt que possible.

19. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

- 19.1 [DP]Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
- 19.2 [DP]Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 20.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.
- 20.2 [DP]Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

21. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés comme suit
Bateau Comité « LABOUR MAD » arborant pavillon CNA recevant le comité de course et assurant les Départs et Arrivées.

22. ACCOMPAGNATEURS

- 22.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 22.2 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

23. COMMUNICATION RADIO

Canal VHF : Sera confirmé lors du briefing matinal.

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

24. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

25. EVACUATION DES DETRITUS

Les bateaux ne doivent pas jeter de débris dans l'eau.
Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

26. PRIX

Des prix seront distribués comme suit à suivre la dernière régata du jour:
1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Pour chaque série Optimists Promotion, Optimists et Performance et Open Skiff.

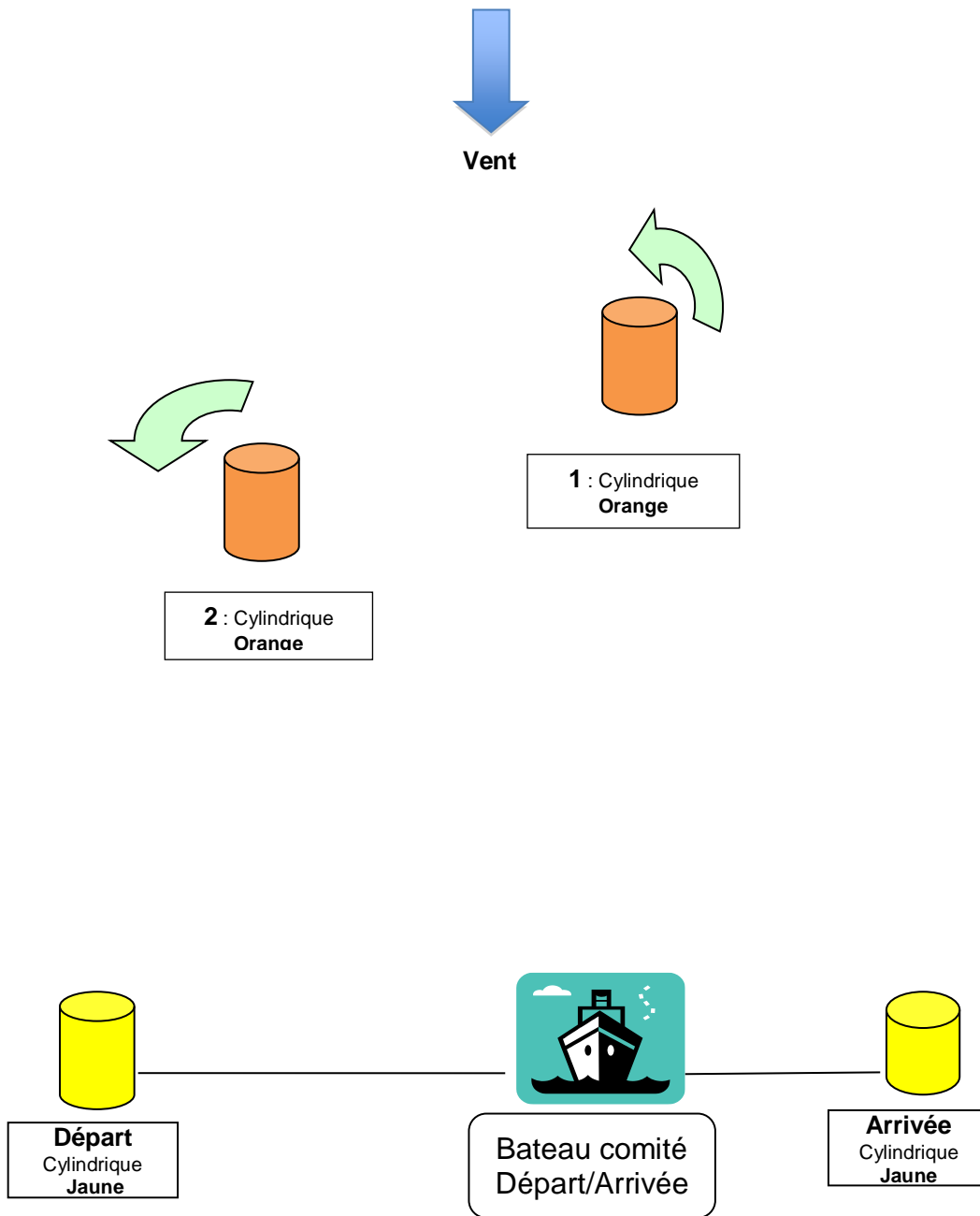
Arbitres désignés :

Président-e du comité de course : Philippe Paquier
Président-e du comité technique :
Président-e du jury :

ANNEXE ZONES DE COURSE



ANNEXE « PARCOURS »



Optimists Promotion : Départ, 2, 3, Arrivée.

Optimists Performance : Départ, 1, 2, 3, 2, 3, Arrivée.

Open Siff : Départ, 1, 2, 3, 2, 3, Arrivée.

